



**PROJET  
PEDAGOGIQUE  
ALSH Prévert  
Blin**

**2020/2021**

**Accueil de loisirs Prévert Blin  
Rue Théodore Chennevière  
76500 Elbeuf**

**Tél. 02.35.77.44.90**

**Mail : [centre.prevert@animelbeuf.fr](mailto:centre.prevert@animelbeuf.fr)**

## 1. PRESENTATION DU CENTRE

L'accueil de loisirs est implanté en partie dans les locaux d'un groupe scolaire constitué des écoles Jacques Prévert et Condorcet. Ces deux structures communiquent par une barrière et sont clos autour des rues Poussin, Chennevière, Salvandy et Prévert (voie piétonne). Des petites salles en rez de chaussée du siège de l'association Anim'Elbeuf constituent aussi le cœur historique d'implantation de ce qui s'appelait encore alors le centre de quartier Blin. Son accès est possible par une petite barrière communiquant avec la cour de l'école Condorcet.

## L'ACCUEIL DE LOISIRS PREVERT BLIN ET SON ENVIRONNEMENT

Le quartier s'est développé au cours de la révolution industrielle autour du textile et la venue de grandes familles d'entrepreneurs chassées de l'Est de la France comme les Blin, Fraenckel et Herzog. L'utopie et les œuvres sociales développées par le paternalisme ouvrier s'inscrivent encore en mémoire dans l'architecture du quartier. Renouvellement urbain et aménagement de structures ont édifié au cours des dernières années une identité géographique centrée sur un cœur de quartier en étoiles depuis le groupe scolaire jusqu'à la fabrique des Savoirs, la Navette, médiathèque et Ludothèque en un seul site, le Pôle emploi, voire le Lycée Ferdinand Buisson, l'IUT et à quelques encablures le centre-ville.

## LES CONSTATS

Intégré au sein de cette concentration de services, L'Accueil de Loisirs a muté au cours de la dernière décennie au gré de l'évolution des autres ALSH et aussi des modifications du rythme de l'enfant au travers de la semaine de cinq jours, puis au retour à quatre, ainsi que la mise en place des dispositifs périscolaires que furent les TAP (temps d'activités périscolaires) puis désormais les AVE (Activités à Vocation éducative).

Quelques années en arrière Prévert accueillait tous les enfants de 3 à 5 ans dont les parents avaient un besoin de garderie et de repas du midi. Le centre de quartier n'accueillait lui que les enfants à proximité. L'évolution des pratiques, l'ouverture des restaurants scolaires à tous les enfants des ALSH a rebattu les cartes et désormais les effectifs se divisent plus clairement sur chacune des structures d'Anim'Elbeuf.

A contrario le secteur primaire (6 à 12 ans) a vu ses effectifs augmenter pour les mêmes remarques exprimées ci-avant. On retrouve aussi une diversité géographique représentative des quartiers elbeuviens hors Buquet.

Cette particularité induit une diversité sociale entre les familles dites de proximité et les autres.

Le quartier est proche du centre-ville mais n'est cependant pas facile d'accès à cause du sens de circulation et des places de stationnement, sous-dimensionné à l'activité en expansion sur cette zone.

Très urbanisé, le quartier souffre d'un manque d'espaces extérieurs et d'espaces verts.

Les rapports entre la population résidente restent très fragiles dans cet univers refermé sur lui-même. L'absence de véritables lieux de convivialité ne favorise pas les échanges et la vie de quartier. Les relations restent difficiles entre les jeunes et le reste de la population et la configuration des lieux provoque des nuisances sonores. En raison du manque de lieux spécifiques, les jeunes ont tendance à investir les espaces publics (cours d'écoles, espaces extérieurs, médiathèque...), compliquant les rapports intergénérationnels avec une population du quartier qui n'accepte pas les jeunes oisifs.

Les équipements du quartier (médiathèque, ludothèque, fabrique des savoirs ou MJC) rayonnent davantage comme des infrastructures intercommunales que communales et les habitants, bien que sollicités régulièrement, ont des difficultés à se les approprier.

## LE CHAMP D'ACTION

Dans le cadre de son habilitation, l'accueil intervient :

### Sur le temps périscolaire :

- ✓ Accueils périscolaires du matin et du soir en maternel et élémentaire (écoles Prévert et Condorcet, groupe scolaire Daudet)
- ✓ Activités du temps du midi assurées par les animateurs professionnels d'Anim Elbeuf.
- ✓ Activités à vocation éducative du lundi au vendredi après l'école : Pour Condorcet de 16h30 à 17h30, et Daudet de 16h40 à 17h45 menées par des animateurs.
- ✓ Accueil de Loisirs du mercredi sur la journée entière.

### Sur le temps extrascolaire :

Pendant toutes les vacances scolaires dans sa forme ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement).

L'Accueil de loisirs Prévert Blin reçoit, durant toute l'année, un public maternel, primaire jusqu'à 12 ans, issu principalement du centre-ville d'Elbeuf et du quartier Blin.

Suivant les périodes, des groupes d'âge sont constitués en tenant compte de chaque spécificité.

Une adhésion à l'association est obligatoire afin de bénéficier des activités de la structure et des animations qui y sont proposées tout au long de l'année.

Une adhésion de 4,30€ par famille est obligatoire (pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2021). Une participation financière (fixée selon le quotient familial) est demandée pour chaque journée ou demi-journée passée au centre, une facture bimestrielle est établie et adressée aux parents (mensuelle durant les vacances d'Eté).

**Sur décision du Conseil d'Administration de l'association Anim'Elbeuf et à partir de janvier 2017, la réservation des journées d'accueil de loisirs devient obligatoire. La date limite de réservation est le 23 du mois pour le mois suivant.**

Toutes les réservations seront reportées sur notre logiciel de facturation et génèreront donc des factures (sauf certificat médical). Au-delà du délai fixé (le 23 du mois précédent), les réservations pourront être prises **dans la limite des places disponibles**. Dans ce cas, **une pénalité pour non-réservation de 5€ par mois sera appliquée**.

Les réservations sont à effectuer auprès du directeur de l'accueil de loisirs.

## LES HORAIRES

### Sur le temps périscolaire :

Accueil périscolaire du matin et du soir de 7h20 à 8h30 et de 16h30 à 18 heures 15.

Activités du temps du midi pendant les différents services de restauration.

Activités à Vocation Educative (AVE) du lundi au vendredi (sauf mercredi) après l'école en fonction des différents horaires des écoles.

Accueil de Loisirs du mercredi de 9h00 à 17h00 (restauration facultative le midi et possibilité de présence à la demi-journée).

### Sur le temps extrascolaire et périscolaire du mercredi :

Accueil de Loisirs sans Hébergement, matinée de 9h00 à 12h00. Repas de 12h00 à 13h30.

Temps libre et accueil de 13h30 à 14h00. Après-midi de 14h00 à 17h00.

Une garderie est proposée dès 7h15 le matin et jusqu'à 18h15 le soir aux enfants dont les parents travaillent.

## **L'EQUIPE D'ANIMATION**

Elle se compose :

D'un directeur diplômé BEATEP : M REMY Hervé

D'un animatrice BAFA/BAFD stagiaire, Mme LECOMTE Anaïs, responsable lors d'absences de M REMY.

De six à 12 animateurs selon les périodes d'ouverture de l'ALSH et les protocoles sanitaires.

## **LE PERSONNEL INTERVENANT**

Durant les Accueils périscolaires :

1 à 2 ATSEM/ ASEP encadrent les garderies du matin et du soir.

Sur le temps du midi :

En plus des agents de ville dans la cour et au réfectoire, un (ou deux) animateur(s) proposent des activités aux enfants qui le souhaitent.

Durant les Activités à Vocation Educative (AVE), un animateur intervient à partir de la fin des cours.

## **LE PUBLIC ACCUEILLI**

L'Accueil de Loisirs est déclaré ouvert pour des enfants de 3 à 14 ans.

L'effectif maximum déclaré auprès de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) est de 96 mineurs : 48 moins de 6 ans et 48 de 6 à 13 ans.

## **LES CONSTATS**

Le Centre de Loisirs Prévert Blin est un accueil d'agrégation de différentes populations d'Elbeuf issues de tous les quartiers de la ville excepté du Buquet. Sa proximité immédiate avec le centre-ville et le cœur de l'offre culturelle de la cité le rend accessible. Historiquement, Centre de loisirs de centre-ville, bien qu'éclaté sur plusieurs unités entre les bâtiments des écoles Prévert, Condorcet et de l'Association Anim'Elbeuf, jouit d'une visibilité qui lui permet de drainer idéalement les besoins des familles.

Malgré tout, depuis plusieurs années et les différents changements de rythme scolaire, il a vu la fréquentation des maternels décliner et les évènements sanitaires du printemps et de l'automne 2020 ont précipité ce mouvement.

## LES LOCAUX

Comme indiqué plus en avant, l'accueil de loisirs est scindé en 3 unités.

**L'école Jacques Prévert** ou une salle de 65m<sup>2</sup> entièrement rénovée est à disposition de l'ALSH.

Une autre salle aux mêmes dimensions (ancienne salle dédiée au seul ALSH) est à l'usage conjoint d'une classe scolaire et des activités péri et extrascolaires.

Une salle polyvalente de grande dimension permet la mise en place d'activités motrices et de représentations.

Un dortoir accueille la sieste des enfants.

Un réfectoire permet la restauration du midi et le goûter de fin d'après-midi.

Une cour sécurisée avec un préau offre un espace extérieur de jeu.

Une régie et un bureau pour le directeur cohabitent à distance immédiate avec un des trois blocs sanitaires de l'école.

Enfin suivant les possibilités, des classes peuvent être mises à disposition l'été sous conditions.

C'est dans les locaux de **l'école Condorcet**, que les primaires exercent leurs activités, au rez de chaussée, dans la « salle des Arts », une salle fonctionnelle qui accueille également sur le temps scolaire une classe Ulis.

Une grande cour avec deux préaux accueille les activités extérieures.

Enfin au rez de chaussée d'**Anim'Elbeuf**, l'Accueil de Loisirs occupe trois salles exigües, vestiges de l'ancien Centre de quartier Blin.

Ces trois lieux contigus sont séparés d'une barrière et protégés des intrusions.

## 2. LES INTENTIONS EDUCATIVES DE L'ORGANISATEUR

ANIM'ELBEUF est une association déclarée en Préfecture depuis 1996 dont l'objet est :

« Proposer et organiser des animations éducatives, sportives, culturelles et toutes autres activités en direction des enfants, des jeunes et contribuer à créer une dynamique de quartier favorisant l'accompagnement social et la convivialité des habitants. »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Extrait des statuts de l'association Anim'Elbeuf.

L'évolution de la société et l'évolution des pratiques de loisirs des enfants, des adolescents et des jeunes conduisent l'association ANIM'ELBEUF à se réinterroger régulièrement sur ses missions auprès de la population elbeuvienne. Un travail de réflexion a été mis en place. Administrateurs, élus et professionnels ont échangé autour des valeurs portées par l'association et ont défini ensemble les objectifs éducatifs de l'association. Ce projet éducatif sert de socle au fonctionnement de l'association Anim'Elbeuf. Il définit les axes et orientations voulus par l'association. Par définition, l'ensemble des personnels y travaillant y adhère implicitement et le met en œuvre par le biais de leurs projets pédagogiques.<sup>2</sup>

Les valeurs véhiculées par le projet éducatif :

**L'Éducation partagée fondée sur les valeurs de l'éducation populaire**

**La Citoyenneté et la solidarité au service du « bien vivre ensemble »**

**L'Égalité des chances et insertion sociale**

**La Laïcité**

Le projet éducatif pourra être revu à intervalles nécessaires.

### **3. LES INTENTIONS PEDAGOGIQUES DE L'EQUIPE D'ANIMATION**

Le projet pédagogique part du postulat d'éducation partagée, en lien avec le PEDT mis en place par la municipalité.

Pour rappel :

Le projet éducatif territorial formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer aux enfants un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Les actions menées au sein de l'accueil périscolaire et extrascolaire font suite à la journée scolaire des enfants et auront pour **objectifs généraux** :

**Favoriser le développement et l'autonomie de l'enfant et du jeune en respectant les besoins et les caractéristiques de chacun**

- ✓ Instaurer des temps d'activités qui permettent de respecter le rythme chronologique biologique des enfants.
- ✓ Encourager et accompagner les jeunes dans leurs démarches de projets.

<sup>2</sup> Extrait du projet éducatif d'Anim'Elbeuf.

### **Promouvoir la notion de citoyenneté**

- ✓ Mettre en place des règles de vie avec les enfants et les jeunes.
- ✓ Participation à des animations sur le thème de la citoyenneté.
- ✓ Privilégier l'expression des enfants et des jeunes (conseil de centre, conseil d'enfants,).
- ✓ Amener les jeunes à réfléchir autour de la notion de projets à court terme ou plus long terme.

### **Développer l'information en direction des familles**

- ✓ Mise à disposition de documents ou panneaux d'affichage.
- ✓ Mise en place à moyen terme d'un portail famille en ligne pour la gestion du temps de l'enfant et l'administration générale.
- ✓ Alimentation du site internet et de la page Facebook.
- ✓ Distribution de plannings d'activités.
- ✓ Affichage, valorisation et distribution des réalisations des travaux des enfants.

### **Inciter au respect de l'environnement et des conditions sanitaires**

- ✓ Développer le partenariat avec différentes structures et associations œuvrant dans ce sens.
- ✓ Mettre en place des activités autour du recyclage notamment dans le cadre du plan mercredi.
- ✓ Apprendre aux enfants à utiliser aux mieux les ressources de la structure (électricité, eau).
- ✓ Apprendre aux enfants à respecter les gestes barrières.

### **Favoriser la mixité**

- ✓ Organiser des manifestations en partenariat et ouvertes avec d'autres groupes d'enfants et de jeunes dans le respect des protocoles sanitaires.
- ✓ Amener l'enfant et le jeune à découvrir d'autres milieux.
- ✓ Proposer des activités spécifiques répondant aux besoins et attentes des jeunes filles.
- ✓ Engager une réflexion autour de la différence et des origines dans le respect du bien vivre ensemble.

Le projet pédagogique répond aux valeurs de l'Education Populaire. Il est un moyen pour développer les capacités de chacun à vivre ensemble, à confronter ses idées, à partager une vie de groupe, à s'exprimer en public, à écouter.

Pour les plus petits il sera guidé par la nécessité de l'enfant d'être aimé, écouté, entendu et reconnu (en référence aux propos de Jean Epstein).

**« L'enfant ou le jeune doit être au centre du projet pédagogique. »**

Déclinaison des **objectifs opérationnels** :

Un objectif opérationnel est comme une ligne d'horizon à atteindre en finalité mais dont le chemin serait aussi important que la destination. Quel que soit l'âge des enfants ou des jeunes, il appartient à l'équipe d'animation d'en faire une déclinaison en fonction des différences entre chaque groupe, mais aussi des subtilités intrinsèques à chacun de ceux-là, du rythme propre des enfants, de leurs capacités, de leurs limites.

Il est transversal car il doit aussi créer les conditions de passerelle entre les différents âges de l'évolution de l'enfant et du jeune.

La trame suivante sera alimentée objectivement par les projets d'animations proposées sur les différentes sessions de vacances ainsi qu'en périscolaire sur le plan mercredi notamment.

**Favoriser le développement et l'autonomie de l'enfant et du jeune en respectant les besoins et les caractéristiques de chacun**

✓ *Favoriser les relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide.*

Signifier, dessiner, écrire des règles de vie commune adaptées à chaque groupe d'enfants et aux différents temps déclinés (périscolaire, extrascolaire).

Concevoir une signalétique lisible pour informer les familles et les enfants (affiches, murs d'exposition temporaire...).

Impliquer les jeunes dans la conception de leurs temps partagés avec l'accueil de loisirs (construction collaborative du programme en cours de session avec l'animateur référent...)

Mettre en place des passerelles entre chaque groupe au travers d'activités communes et de temps partagés (sorties, repas, goûter) en limitant le brassage en temps de crise sanitaire.

**Mettre en place des rencontres inter centres pour multiplier les croisements entre enfants de différents quartiers et villes ainsi qu'inter générationnelles pour nouer ou conserver les liens de mémoire et de présent avec les aînés (sous conditions sanitaires adéquats).**

**Favoriser autant que possible l'accueil d'enfants porteurs d'handicap (mise en place d'une fiche d'accueil spécifique, mis en place de PAI, accessibilité des locaux...).**

✓ ***Respecter les rythmes de vie des enfants.***

**Construire des projets d'animations articulés avec respect des équilibres entre activités manuelles, ludiques et sportives.**

**Proposer des temps alternatifs et identifiés entre les animations : Temps calme dans le respect des tranches d'âge (sieste, repos ou « rien faire ») et temps libres (en accueil du matin, avant la reprise des activités après le repas).**

**Mise en place de lieux ressources autonomes (coins jeux permanents, coins bibliothèque, coins « bidouille »).**

**Mise à disposition de matériel sportif, créatif et artistique.**

***Développer l'information en direction des familles, des enfants et des jeunes.***

✓ ***Informations et accueil***

**Mise en place d'un accueil individualisé de l'enfant et de la famille et ouvrir la possibilité de segmentation des présences en accueil de loisirs dans un but de respect des différences et de la mise en œuvre de la complémentarité éducative entre la cellule familiale et l'accueil de loisirs.**

**Mise à disposition de documents ou panneaux d'affichage.**

**Distribution de plannings et tracts, informations auprès des écoles.**

**Affichage et distribution des réalisations et travaux des enfants.**

***Inciter au respect de l'environnement et sensibilisation à l'hygiène et la santé***

✓ ***Respecter l'environnement.***

**Mettre en avant les techniques de raisonnement des déchets alimentaires et éducatifs (Table de tri Terra Léo, poubelles adaptées dans les salles...).**

**Proposer des activités scientifiques (ateliers de manipulation en maternel, expériences scientifiques en élémentaire).**

**Visiter et concevoir des expositions de tous genres.**

**Concevoir des projets d'animation environnementaux et d'activités de pleine nature en lien avec l'accueil de loisirs du Parc Saint Cyr (Pôle ressources à concevoir).**

✓ ***Comprendre et respecter des règles d'hygiène et de santé.***

Respecter l'hygiène globale et les gestes barrières notamment, avant de passer à table ou faire de la cuisine, veiller à entourer les plus petits lors des passages aux toilettes afin de véhiculer toutes ces règles.

Proposer des ateliers de découverte du goût.

Proposer des activités physiques ou motrices.

**Favoriser la mixité**

✓ ***Proposer une pluralité d'activités ouvertes au plus grand nombre.***

Organiser des manifestations en partenariat avec d'autres structures.

Proposer des activités spécifiques questionnant le bien vivre ensemble au travers de l'expérience de l'autre, de ses origines, de son quotidien et le comprendre, le respecter.

Prendre en compte les besoins spécifiques et la parole des plus grands dans l'organisation et la création des projets d'animation.

✓ ***Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité.***

Découvrir des activités innovantes (sports de pleine nature, activités artistiques ...) au travers de projets sous la conduite de professionnels ou d'animateurs éclairés.

Proposer des ateliers de bricolage et de créativité manuelle.

Mettre en place des projets d'animation ambitionnant des représentations.

Programmer des sorties à multi thèmes permettant de développer le sens de l'observation, le regard critique, la découverte tout en partageant des moments ludiques.

**Déclinaison opérationnelle par groupe d'âge.**

**Objectifs opérationnels 3/5 ans :**

Aménager des espaces identifiables par l'enfant (coin jeux, espace repos, coin activités et lieu d'écoute ...).

Organiser un espace de transition pour l'heure des parents en temps de crise sanitaire.

Créer une organisation visible qui respecte les rythmes de l'enfant en fonction de son âge (découpage de la journée : accueil, temps de communication, activités manuelles, temps calme, expression orale, jeux, goûter, fin de journée et retour au calme avant l'accueil des parents).

**Proposer un panel d'activités diversifiées afin de favoriser l'apprentissage par l'expérimentation, le jeu et la manipulation ...**

**Mettre en place le plan mercredi suivant le planning édité par périodes et s'inspirer des fiches techniques pour mettre en place le programme d'activités (planning en annexe).**

**Ne pas faire à la place de l'enfant.**

**Apprendre les règles d'hygiène.**

**Aborder avec les enfants la notion de gaspillage.**

**Mettre en place des poubelles adaptées à la récupération et le tri sélectif.**

**Utiliser les tables de tri à disposition dans le restaurant collectif.**

**Etablir des relations de confiance avec les parents (information, accueil).**

### **Objectifs opérationnels des 6/9 ans**

**Créer un espace adapté pour les différents types d'activités favorisant en premier lieu l'autonomie de l'enfant (activités manuelles, jeux, coin calme...).**

**Séparer, du mieux possible lors des sessions d'été, le groupe afin de permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein de la structure (les grands et moyens).**

**Diversifier l'offre des activités (sportives, culturelles, scientifiques, chants, manuelles...).**

**Mettre en place des animations à thèmes pour développer l'imaginaire de l'enfant.**

**Mettre en place les animations du Plan Mercredi (planning en annexe) en s'inspirant des référentiels existants (fiches techniques).**

**Participer aux manifestations sur l'environnement et aborder avec les enfants la notion de gaspillage.**

**Proposer des animations ou des grands jeux en pleine nature (Pôle Saint Cyr) afin de permettre aux enfants de mieux connaître la faune et la flore et mieux respecter et s'imprégner de l'environnement.**

**Rencontres informelles, conseils de centre...**

### **Objectifs opérationnels des 10/13 ans**

**Mettre en place des activités en commun au travers de thématiques sportives (stage inter générationnel, stages sportifs...).**

**Proposer des temps d'activités libres dans des lieux identifiés (en début de demi-journées) en la présence informelle de l'animateur qui a rôle d'impulser et mesurer l'autonomie.**

Proposer aux jeunes d'être acteurs de leurs temps de loisirs en amendant et finalisant avec l'animateur référent une partie de leur projet de vie et d'activités.

Aménager un espace dédié aux 10/13 ans approprié au projet de vie au sein de l'ALSH.

Etablir une programmation sportive en lien avec leurs capacités.

Etablir une programmation culturelle atypique pour attiser leur curiosité.

#### **4. LE ROLE DE L'EQUIPE D'ANIMATION ET DES AUTRES INTERVENANTS**

##### **Le directeur**

Il est garant du respect du projet Educatif et d'animation.

Il doit aussi veiller au respect de diverses réglementations, recommandations et notes de service.

Il fait appliquer le règlement intérieur.

Il permet la cohésion et le travail d'équipe, assure le suivi et la formation des stagiaires.

Il met en place des réunions avec les animateurs pour évaluer le projet pédagogique et le suivi des projets d'animation.

Il assure le dialogue avec les différents partenaires.

Il tient à jour l'administration du centre, reçoit les familles.

Il est garant des locaux, du matériel et de l'infirmier.

##### **L'animateur**

Il est responsable de la sécurité des enfants : affective, physique et morale.

Il est à l'écoute des enfants.

Il s'adapte.

Il reste motivé et motivant.

Il est capable de s'intégrer à un groupe.

Il est respectueux du matériel, des locaux et de toutes les personnes intervenantes ou présentes au sein des différentes structures.

Il respecte le projet pédagogique.

##### **Intervenants et agents municipaux (Garderies périscolaires et AVE)**

Ils sont responsables de la sécurité des enfants : Dimension affective, physique et morale.

Ils sont à l'écoute des enfants.

Ils s'adaptent.

Ils rendent compte.

## 5. LES MOYENS HUMAINS, MATERIELS ET BUDGETAIRES

La capacité d'encadrement et de recrutement du personnel occasionnel est laissée à la responsabilité du directeur en conformité avec la réglementation. En sa qualité formatrice et dans la limite imposée par la réglementation, le directeur peut assurer le suivi de stagiaire, bénévole ou rémunéré.

En plus des locaux du centre, l'équipe d'animation dispose de moyens de transport supplémentaires (car de la ville et minibus).

Pour de nombreuses activités, du matériel spécifique supplémentaire peut être mis à disposition (vidéo projecteur, sonorisation, matériel sportif...) par l'association ou la municipalité.

Le directeur dispose d'un budget de fonctionnement annuel qu'il répartit selon ses besoins sur l'année civile.

## 6. L'INFORMATION

Sous plusieurs formes :

Affichage dans les locaux, à l'extérieur.

Courriers internes, plannings d'activités, mailing internet ou diffusion sur le site internet et les réseaux sociaux.

Fiche d'inscription, de préinscription et réservation.

Rendez-vous possible avec l'équipe d'animation.

## 7. L'EVALUATION

Les moyens d'évaluation du projet pédagogique sont les suivants :

### **Avec les enfants :**

En sondant les enfants en fin de journée ou de session.

### **Avec les familles et usagers :**

Au travers d'entretiens, de courriers ou mails, de sondages ou questionnaires.

### **Les réunions hebdomadaires des équipes d'animation :**

Evaluation des projets d'activités.

Pertinence.

Manière dont les enfants ont perçu les animations.

Analyse des écarts entre le projet et la réalisation.

Gestion des problèmes particuliers (organisationnels, humains...).

### **La rédaction des bilans de session :**

Reprend en synthèse les éléments des réunions hebdomadaires.

Analyse de l'ensemble des retours exprimés et projection pour l'avenir.

### **La synthèse du rapport d'activités préalable à l'Assemblée générale :**

Mise en perspective globale des projets menés sur l'année.

### **Les différents suivis chiffrés :**

Listes de présences.

Evaluation quantitative transmise à la CAF.

### **La rédaction d'un document d'évaluation annuelle préalable à l'écriture d'un nouveau projet.**

## **8. PROJET DE VIE QUOTIDIEN**

### **Mercredis et vacances scolaires.**

- ✓ 7h15/9h00 : Garderie du matin, temps libre de l'enfant.
- ✓ 9h00/9h30 : Accueil échelonné et début des activités.
- ✓ 12h00 : Repas.
- ✓ 13h30 : Temps libre, temps calme ou sieste selon les groupes d'âge.
- ✓ 14h00/14H30 : Reprise des activités et accueil échelonné des enfants non-inscrits à la restauration du midi.
- ✓ 16h30 : Goûter et évaluation de la journée.
- ✓ 17h00 : Fin des activités et début de la garderie du soir, temps libre de l'enfant.

### **(Périscolaire lundi, mardi, jeudi, vendredi)**

- ✓ 7h20 : Accueil du matin, temps libre.

✓ 8h30 : ECOLE.

- ✓ 11H30/13h30 : Temps du midi, prise en charge d'enfants volontaires d'âge élémentaire par l'équipe d'animation.

✓ 13h30 : ECOLE

- ✓ 16H45 : Fin de la journée d'école et début des AVE (Animations à Vocation Educative).

- ✓ 17h45 : Limite de fin des AVE.

- ✓ 18h15 : Fin de l'accueil du soir.

## **LE PLAN MERCREDI**

La ville d'ELBEUF ayant fait le choix d'un retour à la semaine d'école sur 4 jours à compter de septembre 2018, l'association ANIM ELBEUF accueille de nouveau les enfants le mercredi toute la journée en accueil périscolaire. En vertu du décret n° 2018-647 du 23 juillet 2018 modifiant des définitions et des règles applicables aux accueils de loisirs, le Plan mercredi a été mis en place : Il permet d'offrir un cadre de qualité aux accueils collectifs de mineurs. Les enfants bénéficient d'activités éducatives dans le prolongement du temps scolaire qui a fait l'objet d'un planning pluri annuel décidé par les équipes de direction des ALSH après des réunions de concertation.

Les activités culturelles, sportives et liées à l'environnement sont privilégiées.

Des temps de concertation et d'échanges entre les différents partenaires et acteurs éducatifs (élus, DDCS, CAF, écoles, clubs sportifs, associations, MJC, ...) ont été mis en place afin de définir au mieux le rôle de chacun dans la complémentarité éducative. Des actions de confortation de cette coéducation sont encore en cours de consolidation (école Condorcet notamment).

Le but initial du plan est de faire de la journée du mercredi un élément consolidant les compétences acquises pendant les enseignements par des activités ludiques mais également de développer des compétences sociales fondamentales.

Le planning des actions thématiques est à retrouver en annexe.

## **LES SEJOURS ACCESSOIRES**

Les différents groupes d'âge peuvent durant l'année être amenés à participer à des séjours accessoires. Ceux-ci viennent en compléments des activités de loisirs organisées au sein de l'accueil de loisirs.

### ***1- FINALITES***

Que chacun se sente reconnu et apprécié, tel qu'il est, parce qu'il est, pour ce qu'il est, et non pour ce que l'on voudrait qu'il soit.

### ***2- BUTS***

- \*Aider les enfants et les jeunes à se responsabiliser dans ce qu'ils entreprennent.
- \*Permettre aux enfants et aux jeunes un certain apprentissage de l'autonomie.
- \*Permettre aux enfants et aux jeunes de développer toutes leurs compétences.
- \*Apporter aux enfants et aux jeunes, pendant ce temps de vacances, des notions de tolérance, de respect à l'égard des autres, de l'environnement, d'eux-mêmes et du groupe.

\*Permettre aux enfants et aux jeunes de satisfaire leur besoin de détachement vis à vis de leurs parents.

### **3- OBJECTIFS GENERAUX**

\*Veiller à l'unité et au respect du travail de chacun.

\*Permettre aux enfants et aux jeunes en vivant hors de leur milieu habituel de grandir selon les axes suivants :

L'apprentissage de la vie collective dans le respect de l'autre et de ses différences.

La découverte de soi-même et de toutes ses capacités d'expression, de réalisation, de création.

L'apprentissage de l'autonomie permettant une participation active avant et durant le séjour.

La découverte et le respect de l'environnement humain, géographique découverte de l'autre. Favoriser entre les enfants et les jeunes des relations amicales renforcées par le fait de vivre ensemble des moments forts.

### **4- OBJECTIFS OPERATIONNELS**

\*Aider les enfants et les jeunes à mettre au profit de tous, leurs capacités et leurs dons lors d'activités variées en groupe, des actions d'autofinancement et des temps de concertation.

\*Permettre aux enfants et aux jeunes de s'impliquer dans l'organisation de la vie quotidienne et des tâches à prendre en charge.

\*Donner aux enfants et aux jeunes la possibilité de s'exprimer et de donner leur avis. Nous favoriserons toutes les initiatives permettant à chacun de développer l'expression et le dialogue avec les autres, dans le but de les connaître mais aussi pour vaincre sa propre timidité et gagner en confiance.

La préparation du séjour par l'équipe d'animation, les rencontres avec les jeunes avant le séjour permettront de trouver un terrain d'entente sur les grandes lignes de son fonctionnement et de définir des règles de vie.

Les moyens mis en œuvre pour chaque séjour accessoire seront définis de façon spécifique selon le lieu et les activités pratiquées.



## COVID 19

La pandémie mondiale liée à l'apparition durant l'année 2019-2020 de la Covid 19 a eu un impact sur l'organisation des ALSH.

Elle a donné à construire une organisation alternative au gré du durcissement ou assouplissement des protocoles.

Nous avons mis en place un échelonnement des départs pour minimiser les attroupements, été obligés d'accueillir les familles au pas des portes d'entrée du centre (sauf caractère exceptionnel et masqué) et réduire drastiquement les interactions avec les enfants des autres centres, des autres communes.

Beaucoup de partenariats extérieurs ont été mis en parenthèse.

Bouleversés par tous ces changements nous avons mis en place des flyers informatifs sur les changements d'organisation condensant les conditions d'accès et la philosophie de l'Accueil de Loisirs (cf. annexe).

## ANNEXES :

### PLAN MERCREDI ANNEE 2021

		2021						2021			
PARCOURS		JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
JE DECOUVRE LE MILIEU NATUREL : L'environnement	MAT	PREVERT	PREVERT								
	ELEM	BLIN	BLIN								
ACTIVITES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	MAT			PREVERT	PREVERT						
	ELEM			BLIN	BLIN						
LE CORPS HUMAIN : Les Sens	MAT					PREVERT	PREVERT				
	ELEM					BLIN	BLIN				
SPORT ET BIEN ETRE : vivre sainement	MAT							BLIN PREVERT	BLIN PREVERT	BLIN PREVERT	
	ELEM							BLIN PREVERT	BLIN PREVERT	BLIN PREVERT	

*Flyers d'information distribué aux vacances d'été 2019.*



**Organisation de l'été 2020 à l'Accueil de Loisirs**  
 Au regard des mesures barrières à mettre en place suite au COVID 19, nous effectuerons quelques aménagements pour accueillir dans les meilleures conditions vos enfants.

**Deux sites de garderie (sonnez à l'interphone):**

**Le matin dès 7h15** les enfants seront accueillis à deux endroits différents:  
 Les enfants de **moins de 6 ans** seront accueillis dans le **hall d'entrée de l'école Jacques Prévert, rue Salvandy.**

Les enfants de **plus de 6 ans** seront accueillis comme à l'habitude **depuis l'entrée rue Théodore Chennevière.**

Les horaires du centre:  
 Les enfants de **moins de 6 ans** seront accueillis à partir de **9H00** rue Salvandy (entrée école Prévert).

**La journée se termine à 16h45**, les parents pourront venir récupérer leurs enfants au même endroit.

Les enfants de **plus de 6 ans** seront accueillis à partir de **9H15** rue Jacques Prévert (grille entrée école Concorcet).

**La journée se termine à 17 heures**, la sortie s'effectuera par la grille de l'école Concorcet.

**Durant les vacances les enfants seront répartis en petits groupes encadrés par deux animateurs.**  
 Comme à l'habitude, mais en évaluant les recommandations du protocole sanitaire, les enfants participeront à des activités variées: activités manuelles, jeux sportifs, baignade, jeux de Ludothèque, cinéma, lecture et chants...  
 Le planning est construit en fonction des différentes thématiques et selon des groupes d'âge.

**Avant de déposer votre enfant, vous êtes invité à vérifier sa température.** En cas de symptômes ou de fièvre (38°C), votre enfant ne pourra être accueilli.  
**Les enfants du groupe des 11/12 ans devront porter un masque lors de leurs déplacements:** transports, sorties, déplacement dans le centre (à la charge des familles).  
**Les parents ne seront pas autorisés au sein de l'accueil** sauf caractère exceptionnel (masque obligatoire).

Des mesures d'hygiène sont mises en place toute la journée avec un lavage des mains fréquent.



ANIM' ELBEUF, 1 rue Jacques Prévert, 76500 Elbeuf. Tél: 02.32.96.40.50



**Pour toutes informations:**  
 ALSH Prévert/Blin  
 Tél : 02.35.77.44.90 /centre.prevert@animelbeuf.fr

Nous acceptons les Bons Temps libre de la



ANIM' ELBEUF, 1 rue Jacques Prévert, 76500 Elbeuf. Tél: 02.32.96.40.50



**Site Prévert, entrée Rue Salvandy (Hall de l'école)**

**3 groupes:**

- Les 3 ans
- Les 4 ans
- Les 5 ans

Projets d'animation:

- Les 3 ans: L'espace, la nature, les animaux et la mer.
- Les 4 ans: Le camping de la jungle.
- Les 5 ans: A la découverte du monde.

Activités manuelles, jeux, animations sportives, animations nature, sortie en forêt, à la piscine, au cinéma, sur les bases de loisirs...

**D**urant les vacances, nous vous demanderons d'équiper votre enfant d'un sac à dos marqué de son nom et prénom contenant:  
 Change complet (pour tous les enfants lors des jeux d'eau).  
 Casquette.  
 Crème solaire marquée du nom de l'enfant.  
 Serviette.  
 Chaussures de sport.  
 Ce sac à dos permettra aux enfants de participer agréablement à l'ensemble des activités que nous pourrions proposer.

**48 HEURES** avant chaque sortie vous serez averti par un mot d'information de la destination et des horaires de départ et retour.  
 Les horaires de retour sont parfois soumis au trafic routier ou aux correspondances des transports en commun. Des retards ne sont jamais à exclure !

**La réservation est obligatoire pour participer aux activités du centre.**



**Site Concorcet, entrée rue Prévert (grille de l'école Concorcet)**

**3 groupes:**

- Les 6/7 ans
- Les 8/10 ans
- Les 11/12 ans (attention part du masque obligatoire en déplacement)

Projets d'animation:

- Les 6/7 ans: Les Arts, arts plastiques, cinéma et musique.
- Les 8/10 ans: Nature, DIY (faites le vous-même), gourmandise, sous les tropiques.
- Les 11/12 ans: Acti'Été.

Activités manuelles, jeux, animations sportives, sorties au cinéma, en forêt, grottes d'Orival, bases de loisirs, à la mer...

**Attention! Les enfants ne mangeant pas le midi au centre doivent ramener leur goûter**

**Pour toutes informations:**  
 ALSH Prévert/Blin  
 Tél : 02.35.77.44.90 /centre.prevert@animelbeuf.fr

**Pour toutes informations:**  
 ALSH Prévert/Blin  
 Tél : 02.35.77.44.90 /centre.prevert@animelbeuf.fr

© 2020. Tous droits réservés. Toute réimpression est interdite.

© 2020. Tous droits réservés. Toute réimpression est interdite.